

VILLE DE RAMBERVILLERS

Service des Finances

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2017

S E R V I C E S	T A R I F S
MEDIATHEQUE	
Abonnements livres, documents imprimés	
* Association de Rambervillers	30,00
* Association de l'extérieur	60,00
* Ecoles de Rambervillers	Gratuit
* Ecoles de l'extérieur	20,00
Abonnements 6 livres, 6 livres multimédia, 6 revues, 6 CD pour 3 semaines et 3 DVD pour 3 semaines à partir de 14 ans	
* Enfants et jeunes de Rambervillers 0 à 14 ans	Gratuit
* Enfants de l'extérieur	11,00
* Adultes de Rambervillers	17,00
* Adultes de l'extérieur	30,00
● Etudiants, demandeurs d'emplois, bénéficiaires RSA, sur présentation d'un pièce justificative	Demi-tarif pour les rambuvetais
● Public de + de 65 ans	Demi-tarif pour les rambuvetais
● Internet (réservé aux abonnés)	Gratuit
● Frais de retard par document : 5.00 € à compter de la 5ème semaine de prêt et prix du document à compter de la fin du deuxième mois de retard.	
● Prêt d'exposition	50,00
* Duplicata de carte	3,00
* Vente de livres (qui ne sortent pratiquement plus)	1,00
IMPRESSIONS et PHOTOCOPIES	
Noir et blanc	0,40
Couleur	0,70
Copies faites à la Médiathèque, Mairie ou un autre service municipal	
CAMPING MUNICIPAL	
* Par personne	2,20/jour
* Enfant de moins de 7 ans	1/2 tarif
* Emplacement voiture	1,70/jour
* Emplacement tente, caravane ou camping car	2,20/jour
Au delà d'un mois d'occupation continue, une réduction de 10 % sera appliquée (hors branchements)	
* Branchement électrique pour la période du 1er Avril au 30 Septembre	4,30/jour
* Branchement électrique pour la période du 1er Octobre au 31 Mars	5,30/jour
* Branchement eau	3,80/Jour
* Recharge en eau (Camping Car)	2,20
* Machine à laver	2,20
* Douches (autres que Campeurs et Associations Sportives)	2,70
* Installations inhabitées ou caravane ventouses	4,50/jour
* Marabout	5,50
Pour les groupes au-delà de 20 enfants, une réduction de 20 % par personne sera appliquée.	

LOCATION DE SALLES	
MAISON DU PEUPLE	
Grande salle	
* Habitants de RAMBERVILLERS	200,00
* Habitants Hors RAMBERVILLERS	300,00
* Conférences, réunions	110,00
Salle du 2ème étage - Conférences et réunions	70,00
RELAIS SOCIAL	
Salle polyvalente	
* Habitants de RAMBERVILLERS	150,00
* Habitants Hors RAMBERVILLERS	200,00
* Conférences et réunions	90,00
POUR LES 2 SALLES - MAISON DU PEUPLE et RELAIS SOCIAL	
* Animations diverses pour associations de RAMBERVILLERS (lotos, repas dansant, ...)	80,00
* Animations diverses pour associations hors RAMBERVILLERS (lotos, repas dansant, ...)	180,00
* Arbres de Noël pour associations de RAMBERVILLERS (vaisselle, chauffage, éclairage en sus)	50,00
* Assemblée Générale pour les Associations de RAMBERVILLERS (sans repas)	Gratuit 1 fois/an
* Personnel Communal (en activité et retraités) pour événements familiaux en lien direct avec l'agent (Assurance RC du loueur sera obligatoire)	Gratuit 1 fois/an
Cuisine sans vaisselle	50,00
Cuisine avec prêt de vaisselle	
* 50 couverts	55,00
* 100 "	70,00
* 150 "	85,00
* 200 "	100,00
* 250 "	115,00
* 300 "	130,00
Prêt de verre (par tranche de 50)	20,00
Un acompte de 50 % du montant de la location, incluant éventuellement toutes les prestations fournies, est demandé lors de la réservation de la Salle	
Après chaque utilisation des salles de la Maison du Peuple et du Relais Social, un état des lieux sera effectué. Si cet état des lieux révèle la nécessité de faire nettoyer l'installation, l'intervention du personnel territorial sera facturée aux utilisateurs.	

CHAPELLE DES ARTS	
Associations et particuliers Rambervillers	
* Journée	60,00
* Semaine	130,00
Entreprise Rambervillers	
* Journée	80,00
* Semaine	180,00
Associations et Particuliers extérieures	
* Journée	110,00
* Semaine	240,00
Entreprises extérieures	
* Journée	150,00
* Semaine	340,00
REMBOURSEMENT DU MATERIEL CASSE	
(Pour les utilisateurs des salles municipales et Cantine)	
* Couvert	3,00
* Verre	3,00
* Assiette ou cruche en verre	4,00
* Mobilier (coût du rachat)	
* Autres ustensiles (coût du rachat)	
LOCATION SONORISATION (MAISON DU PEUPLE – RELAIS SOCIAL et CHAPELLE DES ARTS)	
* Prêt de la sonorisation	50,00
* Caution obligatoire	250,00
LOCATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES	
Pour les écoles, organismes ou associations ayant leur siège à l'extérieur de RAMBERVILLERS	
* COSEC (chaque salle), Stades, Salle de Sport Ecole du Centre	24.00/h
LOCATION SALLE DE REUNION	
Pour des organismes de formation	
* salle de réunion dans un bâtiment municipal	30.00/jour
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	
Salle de réunion	
* la journée	50,00

DROITS DE PLACE	
* Marché hebdomadaire, Foires et Braderies (le ml/jour)	1,10
* Marché hebdomadaire, " " (les 5 ml/jour)	5,50
* Forfait électrique	3,00/J
* Etalages extérieurs	
Gratuit après demande d'autorisation d'occupation du domaine public à faire par les commerçants	
* Terrasses fixes de débits de boissons (le m2 par an) Pour la période du 1er Avril au 31 Octobre	12,00
* Camions Outillages	65,00
* Cirques et autres manifestations	165,00
* Commerçants non sédentaires installant leur commerce sur la voie publique	11,00/J
	Après autorisation
DROIT DE VOIRIE	
* Occupation du domaine public par un échafaudage, quelque soit sa superficie et da longueur, étant précisé que les trois premiers mois d'occupation seront gratuits et que tout mois commencé sera dû	40,00/mois
* Occupation du domaine public par des matériaux divers (palettes, sable, bois, etc ...)	40,00/mois
	au-delà d'un mois
LOCATION DES CHALETS et TENTES	
CHALETs	
2 jours ou forfait week-end	35,00
Par jour supplémentaire	15,00
TENTES	30,00 / Jour
Gratuit pour les associations sportives et culturelles sur le territoire de la Commune Pour les associations caritatives, ces tarifs peuvent être réduits de moitié	
FETE PATRONALE	
* Métiers :	
- le m2 en dessous de 100 m2	1,50
- le m2 à partir du 101ème m2	1,10
* Camion	7,70
* Caravanes	7,70
* Distributeurs ou appareils de jeux installés à l'extérieur du métier	22,00
* Forfait branchement eau	22,00
* Forfait branchement électrique	5,00/jour
Arrhes : 50 % du coût de l'emplacement seront obligatoirement versées dès réception de la demande de réservation	
Chèque de caution : versement de l'intégralité de la somme due pour l'emplacement avec paiement obligatoire de cette somme à la réservation 60 jours avant la date de la fête, cette décision ne s'appliquant qu'aux manèges occasionnels installés en zone bleue	

INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX		
* Main d'oeuvre - l'heure pour habitants de RAMBERVILLERS		28,00
- l'heure pour les personnes extérieures		38,00
* Location de matériel :		
- Nacelle et tracto-pelle	1ère heure	68,00
	l'heure en sus	38,00
- Balayeuse	1ère heure	110,00
	l'heure en sus	58,00
- Camion, Camionnette ou remorque	1ère heure	55,00
	l'heure en sus	35,00
* Grilles, barrières, bancs		2,00
* Tables de brasserie		2,50
* Podium (montage, démontage et transport)		
* 4 éléments (3.00m X 3.00m)		15,00
* 9 éléments (4.50m X 4.50m)		30,00
* 16 éléments (6.00m X 6.00m)		50,00
* 25 éléments (7.50m X 7.50m)		85,00
<i>Gratuit pour les autres Municipalités avec lesquelles une convention de réciprocité sera passée</i>		
<i>Gratuit pour les Associations de RAMBERVILLERS sur le territoire de la Commune</i>		
<i>Remplacement en valeur de renouvellement si casse</i>		
PISCINE MUNICIPALE		
SCOLAIRES		
- Elèves Ecoles Maternelles, Primaires et Collège domiciliés à RAMBERVILLERS		Gratuit
- Elèves Ecoles Maternelles, Primaires et Collège domiciliés à l'extérieur		5,00
PUBLIC (Rambervillers)		
* Adultes		2,90
* Enfants de 5 à 16 ans, lycéens et étudiants		1,30
* Enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte		Gratuit
PUBLIC (Extérieur)		
* Adultes		5,50
* Enfants de 5 à 16 ans, lycéens et étudiants		4,00
* Enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte		2,00
ABONNEMENT (Rambervillers)		
(12 entrées - Validité 6 mois)		
* Adultes		26,00
* Enfants de 5 à 16 ans, lycéens et étudiants		12,00
* Enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte		Gratuit
Non remboursable.		

PISCINE (suite)		
ABONNEMENT (Extérieur)		
(12 entrées - Validité 6 mois)		
* Adultes		55,00
* Enfants de 5 à 16 ans, lycéens et étudiants		40,00
* Enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte		20,00
Non remboursable.		
GROUPES AGREES (Payable à chaque séance)		
(1 moniteur gratuit selon les normes de l'administration concernée)		
* ALSH de RAMBERVILLERS		1,00
* Autres groupes (ruches, centres de loisirs)		1,50
ASSOCIATIONS, CLUBS		
* Association Sportive de l'Ecole Jeanne d'Arc		
Nombre exact d'entrées (minimum 20)		1,40
* Club Aquatique Rambuvetais (Loi 1901) - Piscine gratuite		
* Ecole Municipale de Natation (MNS animateur)		
* Ecole de Natation du Collège "		
* Jardin Aquatique "		
Par trimestre et par adhérent		25,00
* Club de plongée "Rambuvetais Aquatic Club"		
Par an sans mise à disposition du personnel municipal		1 650,00
Activités encadrées (MNS) :		
Aquafitness (gymnastique aquatique, aquaplaisir, perfectionnement, nage avec palmes)		
Pour l'année complète (40 séances)		
	pour les habitants de RAMBERVILLERS	150,00
	pour les habitants hors RAMBERVILLERS	170,00
Non remboursable sauf avis contraire du Service des Sports		
Le remboursement prendra effet à la date de la demande écrite,		
au prorata des séances restantes et plafonné à hauteur de 50 %		
* Aquabike (abonnement 40 séances)		
	pour les habitants de RAMBERVILLERS	250,00
	pour les habitants hors RAMBERVILLERS	270,00
* Abonnement DUO		
→ 2 aquafitness		
	pour les habitants de RAMBERVILLERS	255,00
	pour les habitants hors RAMBERVILLERS	289,00
OU		
→ 1 aquafitness et 1 aquabike		
	pour les habitants de RAMBERVILLERS	340,00
	pour les habitants hors RAMBERVILLERS	374,00

PISCINE (suite)		
Activités encadrées (MNS) :		
Aquafitness (gymnastique aquatique, aquaplaisir, perfectionnement, nage avec palmes)		
* Abonnement TRIO		
→ 3 aquafitness		
	pour les habitants de RAMBERVILLERS	360,00
	pour les habitants hors RAMBERVILLERS	408,00
OU		
→ 2 aquafitness et 1 aquabike		
	pour les habitants de RAMBERVILLERS	440,00
	pour les habitants hors RAMBERVILLERS	488,00
* Abonnement illimité		
→ 3 aquafitness + 1 aquabike		
	pour les habitants de RAMBERVILLERS	525,00
	pour les habitants hors RAMBERVILLERS	585,00
Les abonnements seront calculés au prorata des séances à la date de l'inscription		
Séance sans abonnement		
→ Aquafitness		
	pour les habitants de RAMBERVILLERS	5,00
	pour les habitants hors RAMBERVILLERS	6,00
→ Aquabike		
	pour les habitants de RAMBERVILLERS	7,00
	pour les habitants hors RAMBERVILLERS	8,00
* Leçons particulières		
- pendant les heures normales d'ouverture		
(10 fois 1/2 heure) réglées à la comptabilité		110,00
GRATUITE aux seuls agents territoriaux de la Ville et du CCAS en activité et retraité à l'exclusion des activités encadrées (aquafitness)		
Section des Jeunes Sapeurs Pompiers du Secteur de RAMBERVILLERS		Gratuit
lors des entraînements natation faisant partie de la formation, à savoir 4 séances par année scolaire et par promotion		
Gendarmerie Mobile de Metz		40,00
Entraînement dans le cadre de stages de l'Escadron 16/7 de BACCARAT		
CRENEAU - 1 ligne d'eau		20,00/h

CIMETIERE COMMUNAL	
* Concession temporaire (15 ans) par tombe d'un mètre de large	120,00
* Concession trentenaire (30 ans) par tombe d'un mètre de large	180,00
* Concession cinquantenaire (50 ans) par tombe d'un mètre de large	250,00
* Concession temporaire (15 ans) Cavurne (tombe d'un mètre carré)	220,00
* Concession temporaire (30 ans) Cavurne (tombe d'un mètre carré)	400,00
COLUMBARIUM	
* Case pour 15 ans	500,00
* Case pour 30 ans	750,00
Dégradations diverses occasionnées au domaine public	
Taxe de nettoyage	150,00
BATIMENTS ET INSTALLATIONS MUNICIPALES	
Remplacement d'un barillet de serrure et d'une clé en cas de perte des clés par les utilisateurs des bâtiments et installations municipales	120,00
FOURRIERE ANIMALE	
Capture et transport :	
* Jour (8h00-12h00 et 14h00-18h00)	55,00
* hors ouverture du bureau	95,00
* Supplément pour animal dangereux	30,00
Frais de garde journalier	10,00
Frais de dépôt d'un particulier	35,00
Présentation à un vétérinaire :	
* Jour (8h00-12h00 et 14h00-18h00)	20,00
* hors ouverture du bureau	60,00
* Supplément pour animal dangereux	30,00
Frais de vétérinaire	(facture vétérinaire)
* Prise en charge d'un animal pour le compte d'une autre commune	200,00/animal sur accord préalable
* Frais d'abandon d'animal ou euthanasie si nécessaire (propriétaire identifié)	200,00/animal